



3h15



11



+ 332 m

Balis.



DIFFICULTÉ

Eglise de Chanat

De Durtol (banlieue ouest de Clermont-Fd) prendre la D943 direction Volvic, puis la D775 jusqu'au village de Chanat-la-Mouteyre. Parking au dessus de l'église.

DÉPART

Monter la rue du Chancet et prendre le premier chemin à gauche (vue sur la plaine de la Limagne, les côtes de Clermont, les monts du Forez). Descendre jusqu'à une intersection en T, prendre à droite. Rejoindre une route; la suivre à droite sur 300 mètres et monter la première route à droite. A La Mouteyre, aller jusqu'au croisement avec la rue des Sagnes.



Prendre à gauche la rue qui se transforme en chemin. Franchir un ruisseau. Dans un virage prendre le chemin de droite, ignorer le chemin de gauche suivant. A l'entrée d'un pré, monter à droite par un sentier encaissé. Rejoindre un chemin herbeux et le prendre à droite. En haut de la côte, au croisement de chemins, prendre à gauche la petite

route jusqu'à l'église de Ternant.



Emprunter la rue de L'Église Neuve. Traverser une route, monter le chemin en face sur 50 m, traverser une deuxième route et continuer en face par le chemin qui s'élève dans les taillis. En haut de la côte, poursuivre le sentier qui tourne à droite, ignorer une première chicane, contourner le pré pour arriver à une deuxième chicane (vue sur le puy de Dôme, une partie de la Chaîne des Puy). Faire demi-tour et revenir au point 3.



La franchir et emprunter le large chemin qui conduit entre deux clôtures jusqu'à la croix de Ternant (vue sur la plaine de la Limagne, les monts du Forez, la ville de Clermont-Ferrand, le massif du Sancy, la Chaîne des Puy et le puy de Dôme). Faire demi-tour et revenir au point 3.

Franchir la chicane et descendre à gauche en lisière de forêt. En bas de la descente, au croisement prendre à droite le chemin qui descend en pente douce. Rejoindre une route, la traverser et poursuivre en face. Continuer tout droit sur environ 1 km.



Tourner à droite sur un large chemin entre clôtures. Aller tout droit jusqu'au stade. Le longer et continuer tout droit pour redescendre dans le village de Chanat. Rejoindre le point de départ en empruntant successivement l'avenue des Volcans, la place de l'Arbre Commun et la rue de l'Église.

Attention : modification du tracé prévue courant 2016. Suivre le balisage.

